Traversées de la Manche : 39 arrestations font tomber un réseau de passeurs irako-kurde soupçonné d'avoir fait passer jusqu'à 10.000 migrants de la France vers le Royaume-Uni

06/07/2022 à 23h12



Une grande opération internationale a permis le démantèlement d'un important réseau d'immigration clandestine, organisant des traversées de la Manche par bateaux. Il s'agit de la plus grande opération internationale de la sorte qui a mené à 39 arrestations.

Un important réseau d'immigration clandestine, organisant des traversées de la Manche par bateaux, a été démantelé lors de la plus grande opération internationale de la sorte menant à 39 arrestations, a-t-on appris mercredi lors d'une conférence de presse à Eurojust.

Il s'agit d'une grande organisation criminelle irako-kurde, structurée et de haut niveau, qui avait la mainmise sur le passage de migrants de la France vers le Royaume-Uni par la

traversée de la Manche, selon les enquêteurs.

Des bateaux pneumatiques saisis

Le réseau est soupçonné d'avoir fait passer jusqu'à 10 000 migrants originaires du Moyen-Orient et d'Afrique de l'Est de la France vers le Royaume-Uni au cours des 12 à 18 derniers mois avec de petites embarcations pneumatiques.

« **Il s'agit de la plus grande opération internationale jamais menée contre les passeurs de petits bateaux** », a déclaré Jean-Philippe Decouffe, directeur exécutif d'Europol, lors d'une conférence de presse à Eurojust.

Les 39 arrestations ont été effectuées lors d'une opération internationale menée conjointement par la France, l'Allemagne, la Belgique, les Pays-Bas et le Royaume-Uni, coordonnée par Europol et Eurojust, toutes deux basées à La Haye.

Au cours de plus de 50 perquisitions, 1 200 gilets de sauvetages, près de 150 bateaux pneumatiques et 50 moteurs ont été saisis, tout comme plusieurs milliers d'euros en liquidités, des armes et de la drogue, ont précisé les agences.

Ces chiffres sont provisoires puisque des perquisitions sont encore en cours.

Des « donneurs d'ordres » identifiés, une première en France

Les suspects facturaient en moyenne 2 500 à 3 500 euros par migrant, selon la nationalité, générant pas moins de 15 millions d'euros de chiffre d'affaires, selon les estimations d'Europol.

« L'organisation supervisait l'acheminement de personnes de toutes nationalités vers les plages et les traversées

maritimes proprement dites », a déclaré lors de cette même conférence de presse Carole Etienne, procureure du tribunal de Lille, dans le nord de la France.

« **L'opération a permis pour la première fois en France d'identifier** » des « **donneurs d'ordres** » au sein des réseaux, a-t-elle soulevé.

(…) Ouest-France

(Merci à BB)